



## Renvoi de batterie défectueuse au SAV

Par **JeromeSavoie**, le **04/07/2014** à **16:21**

Bonjour,

J'ai acheté sur un site e-commerce une tondeuse à batterie. Avant même que le colis n'arrive, le prestataire m'informe que la batterie doit être changée et m'en envoie une nouvelle. Alors que le délai annoncé était de 48h, la nouvelle batterie arrive 10 jours plus tard. Passe encore.

Le prestataire m'envoie alors une étiquette colissimo retour pour retourner la batterie défectueuse (en commençant par "suite à votre réclamation" alors que je n'ai rien réclamé...)

Je vais à la poste, et on me dit que l'étiquette retour n'est pas valable. Habitant à la campagne, en tout, cette petite blague m'a pris 1h. Le prestataire veut me renvoyer une nouvelle étiquette retour. Mais j'avoue que reperdre une heure à cause de leur incompétence m'est assez désagréable, le temps passé à faire ça vaut bien plus que le prix de la batterie. Suis-je en droit de ne pas renvoyer le colis ?

Merci d'avance pour vos avis

Par **moisse**, le **08/07/2014** à **10:18**

Bonjour,

Oui, à condition d'aviser ce prestataire et lui indiquer tenir cette pièce à sa disposition afin qu'il puisse organiser son enlèvement.